

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 14 février 2024

Date de convocation : 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 février à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD - Magali LOISEAU – Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE à partir de la délibération 02 – Jean-Marie GRIMAUD – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Joseph LIARD sauf à la délibération 10 – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU - Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSSES : Jean-Louis LAUNAY - Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT de la délibération 01 à 08 et de la délibération 10 à 17

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Elodie BRANGER - Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN sauf à la délibération 12

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 29 à la délibération 01 – 30 de la délibération 02 à 08 - 29 de la délibération 09 à 10 – 30 à la délibération 11 – 29 à la délibération 12 – 30 de la délibération 13 à 17 – 29 de la délibération 18 à 44

Nombre de conseillers votants : 35 à la délibération 01 – 36 de la délibération 02 à 09 – 35 à la délibération 10 – 36 à la délibération 11 – 35 à la délibération 12 - 36 de la délibération 13 à 28 – 35 à la délibération 29 – 36 de la délibération 30 à 44

Pouvoirs :

Angélique RICHARD avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD sauf pour la délibération 29

Julie MARIEL-GODARD avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Philippe ALBERT avait donné pouvoir à Jean-Louis LAUNAY

Stéphanie PELTIER avait donné pouvoir à Hélène POINGT-GASKA

Alexandra BEAUNÉ avait donné pouvoir à Landry RONDEAU

Nicolas GRELET avait donné pouvoir à Bénédicte GARDIN

Etait excusée :

Angélique BOISSELEAU

Secrétaire de séance : Magali LOISEAU

- **10. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS** – Rapporteur : Bénédicte GARDIN

Il s'agit des créations, transformations et suppressions de poste ou des besoins en recrutement temporaire ou permanent, au sein des différents services de la Communauté de communes du Pays des Herbiers impactant le tableau des effectifs.



- **Création de postes 2024 : emplois permanents**

Il est proposé de créer deux postes à temps non complet – 17h30 - d'assistant de gestion comptable.

Le premier, affecté au service Assainissement de la direction des Espaces Publics, sera notamment chargé de renforcer les effectifs pour :

- la facturation de la participation forfaitaire à l'assainissement collectif (PFAC) et des redevances assainissement,
- le suivi administratif du service de l'assainissement non collectif,
- le suivi des non conformités.

Le second, affecté au service Environnement de la direction des Espaces Publics, remplira les missions suivantes :

- facturation de la redevance déchets,
- facturation des redevances consécutives aux dépôts sauvages,
- suivi des réclamations.

<u>Filière</u>	<u>Grade</u>	<u>Emploi</u>	<u>Temps de travail</u>	<u>Date</u>
Administrative	Adjoint administratif (C)	Assistant de gestion comptable Assainissement	17h30	1 ^{er} /03/2024
Administrative	Adjoint administratif (C)	Assistant de gestion comptable Environnement	17h30	1 ^{er} /03/2024

Également, la mise en place du permis de louer et du permis de diviser rend nécessaire la création d'un emploi de chargé de mission Habitat. Il sera chargé de l'instruction des demandes d'autorisations de mise en location et du suivi des dispositifs.

<u>Filière</u>	<u>Grade</u>	<u>Emploi</u>	<u>Temps de travail</u>	<u>Date</u>
Administrative	Adjoint administratif (C)	Chargé de mission Habitat	35h00	1 ^{er} /09/2024

Ensuite, il est proposé de créer deux emplois au sein du service Tourisme :

- un chef de projet ingénierie et tourisme qui sera en charge des futurs projets à mener sur le site du Boistissandeau,
- un conseiller en séjours : il s'agit de pérenniser cette mission à plein temps qui était assurée par un emploi temporaire de 7 mois par an.

<u>Filière</u>	<u>Grade</u>	<u>Emploi</u>	<u>Temps de travail</u>	<u>Date</u>
Administrative	Attaché (A)	Chef de projet ingénierie Tourisme	35h00	1 ^{er} /07/2024
Administrative	Adjoint administratif (C)	Conseiller en séjour office tourisme	35h00	1 ^{er} /03/2024



Enfin, l'acquisition programmée courant 2024 du site du Boistissandeau implique la création d'un emploi d'adjoint technique chargé de l'entretien de ce site.

Filière	Grade	Emploi	Temps de travail	Date
Technique	Adjoint technique (C)	Agent Espaces Publics Boistissandeau	35h00	1 ^{er} /09/2024

- Création de postes 2024 : emplois saisonniers

Chaque année, la Communauté de communes recrute un certain nombre d'agents pendant la période estivale destinée au remplacement d'agents en congés annuels et au renfort de certains services qui ont une activité estivale particulière.

Les besoins en emplois saisonniers pour 2024 sont les suivants :

Filière / Grade	Service	Emploi	Temps	Période
Administratif (C)	Office de tourisme	2 Agents accueil Point Info Mouchamps et Les Epesses	35h00	Du 17/06/2024 au 15/09/2024
Administratif (C)	Office de tourisme	1 agent accueil Point Info Puy du Fou	31h00	Du 01/07/2024 au 31/08/2024
Administratif (C)	Office de tourisme	2 agents accueil office tourisme itinérant	35h00	Du 17/06/2024 au 31/08/2024
Technique (C)	Espaces publics	1 agent espaces verts	35h00	Du 01/07/2024 au 31/07/2024
Technique (C)	Espaces publics	1 agent espaces verts	35h00	Du 01/08/2024 au 31/08/2024

La rémunération des agents s'effectuera par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et variera selon les fonctions, les diplômes et l'expérience professionnelle des candidats retenus.

- Création de poste 2024 : apprentis (reconduction)

Direction	Poste	Formation	Date
Communication	1 chargé de communication interne et digitale	Master Communication	01/09/2024

Compte tenu de l'exposé qui précède,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le budget principal,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 19 janvier 2024,
Vu l'avis favorable de la commission Finances / Administration Générale du 6 février 2023,



Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 7 février 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- modifier le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus,
- imputer les dépenses afférentes sur le budget principal.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Magali LOISEAU,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président



Transmis en Préfecture le : 21 FEV. 2024
Publié électroniquement le : 21 FEV. 2024